Institut du Sahel (INSAH)

Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA)

Renforcement des capacités des acteurs et mise à l'échelle des bonnes pratiques et initiatives de restauration, de gestion et d'alternatives à l'exploitation des ressources pastorales

FICHE TECHNIQUE N°6

Aires de pacage/de repos sur les couloirs

Décembre 2024

Citation :

INSAH/CILSS, (2024). Aires de pacage/de repos sur les couloirs. Fiche technique n°6. Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA). Institut du Sahel (INSAH/CILSS). Bamako, Mali

Contributions :

Likpètè Dagnon Didier, Expert Capitalisation/Plateforme, INSAH/CILSS

Sangaré Sheick Ahmed Khalil, Expert GRN, Chef DREAM pi, INSAH/CILSS

Akponikpé P. B. Irenikatché, Consultant, Université de Parakou

Sawadogo Issa, Consultant, Burkina Faso

Ousmane Maïmouna, Coordinatrice PRISMA, Enabel

Issoufou Kader, Expert Recherche et Innovation, Suivi et Évaluation PRISMA, Enabel

Remerciements :

Cette fiche technique a été développée dans le cadre de l'étude de capitalisation des initiatives de restauration, de gestion et d'alternatives à l'exploitation des ressources pastorales initiée par le « Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA) » au Burkina Faso, Mali et Niger. L'Institut du Sahel (INSAH/CILSS) exprime sa gratitude à l'Agence Belge de Développement (Enabel) pour la convention de subside et à l'Union Européenne (UE) pour avoir financé le Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique (PRISMA).

Institut du Sahel
(INSAH)

Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA)

Renforcement des capacités des acteurs et mise à l'échelle des bonnes pratiques et initiatives de restauration, de gestion et d'alternatives à l'exploitation des ressources pastorales

FICHE TECHNIQUE N°6

Aires de pacage/de repos sur les couloirs

Décembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS 5

CONTEXTE 6

1. OBJECTIFS ET DOMAINE D'APPLICATION DE LA PRATIQUE 7

2. GROUPES CIBLES ET ZONES DE MISE EN ŒUVRE 8

3. DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE 9

3.1. Définition 10

3.2. Genèse/période de mise en œuvre 10

3.3. Étapes de mise en œuvre 10

4. RÉSULTATS OBTENUS/IMPACTS 11

5. COÛTS DE MISE EN ŒUVRE 12

6. PARTENARIATS 12

7. CONTRAINTES/DIFFICULTÉS RENCONTRÉES 13

8. TYPES D'ACCOMPAGNEMENT 13

9. LEÇONS TIRÉES 13

CONCLUSION 14

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 15

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

DGEAP	Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux, Burkina Faso
FCFA	Franc de la Communauté Financière en Afrique
LORP	Loi d'Orientation Relative au Pastoralisme, Burkina Faso
MARAH	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, Burkina Faso
OP	Organisation Paysanne
OSC	Organisations de la Société Civile
PADAB	Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture du Burkina Faso
PRAPS-BF	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso
PRISMA	Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement

CONTEXTE

La transhumance est un système de production animale caractérisée par un mouvement pendulaire et saisonnier en fonction de la disponibilité en eau et en fourrage pour les animaux. En Afrique subsaharienne, l'élevage pastoral reste tributaire des ressources naturelles pour la satisfaction de ses besoins alimentaires. Ces ressources naturelles, à cause de la forte variabilité climatique saisonnière et interannuelle, sont inégalement réparties dans l'espace et le temps. Dans le contexte actuel de forte pression foncière et du changement climatique, ces ressources sont surexploitées dans de nombreuses contrées de nos pays, ce qui pousse les éleveurs à la transhumance, soucieux qu'ils sont du bien-être de leurs troupeaux. La mobilité pastorale est parfois source de dégâts et de conflits. Il est alors nécessaire de réduire les tensions sociales et la surexploitation des ressources naturelles dans cette situation. Les aires de pacage sont alors délimitées dans l'esprit de permettre aux animaux de se reposer, de s'alimenter, de recevoir des soins de première nécessité après de longues marches pendant les moments de transhumance ou pour la commercialisation. Dans ce contexte, le MARAH a élaboré un arrêté N°2009-20/MRA/SG/DGEAP portant normes techniques relatives aux pistes à bétail qui prévoit, en son article 15, l'aménagement des aires de pacage sur les pistes à bétail.

1 Objectifs et domaine d'application de la pratique

Les objectifs des aires de pacage sont :

- éviter les pertes d'animaux (mortalité) ;
- subvenir au besoin hydrique du bétail ;
- apporter des compléments alimentaires des animaux ;
- offrir une pause sanitaire aux animaux ;
- prévenir les conflits.

La création des aires de pacage ou de repos s'inscrit dans le domaine du renforcement de l'accessibilité des ressources pastorales

2 Groupes cibles et zones de mise en œuvre

Les bénéficiaires des aires sont :

- les pasteurs et agropasteurs candidats à la mobilité ;
- les vétérinaires ;
- les OSC pastorales ;
- les techniciens des services techniques.

Les aires de pacage ou de repos sont des espaces aménagés situés sur les pistes à bétail (pistes de transhumance nationale et transfrontalière, pistes de commercialisation). La piste d'accès ne comporte pas obligatoirement d'aires de repos au regard de sa spécificité.

La Loi d'Orientation Relative au Pastoralisme (LORP) au Burkina Faso a prévu l'aménagement des aires de repos tous les 25 à 40 kilomètres le long des pistes à bétail avec un rayon d'action de 500 mètres et comportant au moins un point d'eau. Au Niger, le décret sur les normes des pistes et couloirs de passage définit 15 à 30 km le long des pistes de transhumance. Les aires sont délimitées dans un rayon de cinq cents (500) mètres par des balises et comportent au moins un point d'eau par aire de repos ou gîte d'étape (au Mali).

3 Description de la bonne pratique

3.1. Définition

Les points de pacage sont des aires délimitées sur l'itinéraire des pistes à bétail, dont ils font partie intégrante. Ils sont affectés à la pâture, à l'abreuvement et au repos des animaux ainsi qu'aux soins de première nécessité et à la distribution d'aliments complémentaire, s'il y a lieu (arrêté n°2009-20 portant normes techniques aux pistes à bétail).

3.2. Genèse, période de mise en œuvre

L'aménagement des aires de pacage s'est développé après l'adoption de la loi n°034-2002/AN du 14 novembre 2002 portant Loi d'Orientation Relative au Pastoralisme (LORP) au Burkina Faso qui prévoit l'aménagement de ces espaces.

3.3. Étapes de mise en œuvre du centre d'appel GARBAL

Le processus de mise en place d'une aire de pacage compte deux points :

- l'identification du site (les points de pacage sont aménagés tous les 25 à 40 km des pistes à bétail) ;
- l'aménagement du point de pacage (le rayon s'étend sur 500 m délimité par les balises, et comportant au moins un point d'eau par point de pacage) (DGEAP, 2019). Certains aménagements d'aires de repos peuvent s'accompagner d'installation de magasins d'aliments bétail, de parcs de vaccination, etc.

Balise de délimitation de l'aire de repos *Source : Global Water Partnership, 2017*

4 Résultats obtenus/impacts

Les principaux résultats à ce jour sont :

- l'existence d'un espace sécurisé tous les 25 à 40 km de certaines pistes à bétail ;
- l'existence de comités de gestion avec leurs capacités renforcées ;
- la disponibilité d'infrastructures d'hydraulique et de soins vétérinaires.

5 Coûts de mise en œuvre

Les moyens mobilisés sont :

- les moyens humains pour participer aux différentes propositions, apport de main-d'œuvre et de suivi des travaux sur le terrain de la part de la population comme contribution ;
- les moyens financiers pour le financement de la réalisation des travaux d'aménagements et de suivi contrôle des travaux du site ;
- les moyens matériels nécessaires à la réalisation des travaux.

Dans le cadre du deuxième Programme Danois d'Appui à l'Agriculture au Burkina (PADAB II), les estimations de coûts suivants ont été élaborées pour la mise en place d'une aire de repos.

Désignation	Unité	Quantité	PU (FCFA)	PT (FCFA)
Pose de balises périmètres	Balise	8	50 000	400 000
Forage	u	1	8 000 000	8 000 000
Parc de vaccination	u	1	7 000 000	7 000 000

6 Partenariats

Les partenaires ont été :

- institutionnel et technique : Gouvernement/MARAH ;
- financiers : SNV, PRAPS-BF ;
- les collectivités ;
- la DRRAH à travers les Services Techniques Déconcentrés (STD) ;
- les prestataires ;
- les OP.

7 Contraintes/difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées sont :

- la persistance des pratiques traditionnelles (non-respect des itinéraires des pistes prévues) ;
- l'insuffisance d'infrastructures adéquates sur les sites de pacage ;
- les contraintes dues à la pression foncière.

8 Types d'accompagnement

- L'accompagnement technique et financier de l'État et des PTF (PRAPS-BF, SNV) ;
- La contribution des bénéficiaires qui peut être en nature ou en espèces.

9 Leçons tirées

Les principales leçons sont :

- les transhumants profitent généralement des points de pacage pour faire des échanges commerciaux ;
- le repos des animaux est très essentiel pour éviter la mortalité des animaux fatigués ;
- la réduction des conflits.

CONCLUSION

Les aires de pacage jouent un rôle fondamental dans la gestion durable des ressources pastorales, particulièrement dans le cadre de la transhumance. Elles offrent aux animaux un espace sécuritaire pour se reposer, s'alimenter et recevoir des soins, contribuant ainsi à réduire la mortalité et à améliorer leur productivité. Le développement des aires de pacage représente une opportunité clé pour renforcer la résilience des systèmes pastoraux face aux défis climatiques et socio-économiques, tout en soutenant les moyens de subsistance des éleveurs dans la région.

RÉFÉRENCES

1. Enabel/PRISMA, 2023. Les aires de pacage/de repos sur les couloirs. Fiche technique.

2. FNEN DADDO, 2022. Guide pratique à l'intention des éleveurs et des agriculteurs dans le cadre de la mobilité pastorale, Manuel/Guide.

3. Global Water Partnership, 2017. Projet Mekrou au Burkina, le projet pilote de réduction des conflits, un atout important pour le développement. https://www.gwp.org/fr/GWP-Afrique-Ouest/GWP-in-Action/News--Activities/projet-mekrou-au-burkina-le-projet-pilote-de-reduction-des-conflits-un-atout-important-pour-le-developpement/

4. GWP West Africa, Burkina : Aménagement de pistes de transhumance transfrontalière dans la province du Gourma, Documentaire vidéo, https://www.youtube.com/watch?v=l_c5Aex8QnQ

5. Serigne Sall, 1997. Gestion du pacage du bétail en saison sèche dans la zone sylvo-pastorale des grands forages : exemple de Labgar, mémoire, EISMV-UCAD, 136 p.

INSTITUT DU SAHEL
(INSAH)

BP 1530, Bamako, Mali,
Tél. : (223) 20 22 47 06
E-mail : administration.insah@cilss.int
Site web : http://insah.cilss.int/

Innoprox Management : +226 25 40 28 58 - contact@innoprox.com